Éloge rendu à la mémoire de Marcel Chesneau, conseiller municipal d'Alençon

Par Alain Lambert, sénateur-maire d'Alençon

le jeudi 1er avril 1993

Si un homme ne saurait être seulement la mesure de ses actes, c'est pourtant à travers eux que se révèle sa vraie personnalité.

Marcel est né ici, à Geneslay, et c'est par fidélité à sa commune natale qu'il choisit d'y conserver une résidence et d'y établir sa dernière demeure.

Il avait inscrit la fidélité dans des valeurs qui le guidèrent sa vie durant. Entré d'abord dans l'enseignement, il rejoindra deux ans plus tard le ministère de la Reconstruction, puis celui de l'Équipement et du Logement. Cet engagement professionnel fut prolongé dans la responsabilité qu'il assume au sein de la Propriété Familiale, favorisant ainsi l'accès au logement à un nombre considérable de familles.

De sa vie professionnelle, tout entière consacrée au service de l'État, il avait tiré cette haute idée du devoir qui l'animait ; de sa vie associative tout entière consacrée au service des autres, souvent des plus modestes, il avait entendu l'appel de l'engagement public.

Il entra donc dans la vie publique, non pour les honneurs qu'il dédaignait, mais par vraie générosité, par accomplissement logique d'un engagement total au service de son prochain, au sein de la communauté dans laquelle il vivait, sa ville d'Alençon.

Cette vie limpide d'homme simple si généreux et soucieux d'inscrire sa vie dans la recherche permanente du bien commun, délivre un message à notre génération, comme aux générations futures.

Homme discret, mais très présent sur le terrain, il avait lié depuis quatre ans, son mandat municipal à la volonté d'améliorer la vie quotidienne de ses concitoyens, donnant le meilleur de lui-même aux autres. Il avait un sens aigu de la fraternité et restait à l'écoute attentive des habitants de son quartier.

Il était aussi exigeant pour sa ville d'Alençon. Il voyait loin et avait fait sienne cette exigence forte d'esthétique et de qualité de ville que porte en elle notre époque. Marcel animait la Commission "Alençon Ville Propre". Son amour de la nature, des jardins nourrissait son engagement municipal. Il fut aussi un ardent et infatigable défenseur du fleurissement et de l'embellissement de la ville. C'est ce souvenir précieux que ses collègues, ceux qui ont travaillé à ses côtés, ses amis conserveront affectueusement de lui, dans leur mémoire.

C'est également ce souvenir reconnaissant que ses concitoyens d'Alençon conserveront de lui et qui s'exprime par la Médaille d'Honneur de la Ville que je lui décerne à titre posthume.

Dans ce grand vide que creuse soudain sa disparition, je veux dire à sa famille, à Marie-Louise, son épouse, à ses enfants, ses petits-enfants, que le souvenir de Marcel reste vivant au milieu de nous, par la valeur de son exemple et qu'il ouvre nos cœurs à l'espérance.

Le sénateur-maire d'Alençon, Alain Lambert